



Description

Le module 1 vous a formé à identifier les différents types de déchets spéciaux ainsi que leurs règles de sécurité. Avec le module 2, nous allons un peu plus loin.

Tout remettant de déchets - par conséquent, vous, agent de déchèterie - est responsable des déchets et de leur transfert, au même titre que le transporteur. Contrôler et compléter un document de suivi correctement est donc indispensable. Les points importants vous seront présentés.

Les déchets spéciaux nécessitent une collecte et un procédé d'élimination spécifiques en raison de leur dangerosité pour les personnes et/ou l'environnement. Ces procédés, définis par la loi, vous seront expliqués.

Quelle déchèterie n'a jamais été confrontée à une réaction chimique imprévue qui a, ou aurait pu, être catastrophique? Afin de prévenir ces risques, un atelier pratique sera proposé.





Public cible

Responsables et agent·e·s de déchèterie ayant déjà participé au module 1



Objectifs

- Les participants comprennent le classement des différents DSM ainsi que de leurs dangers respectifs
- Les participants savent compléter un document de suivi et sont sensibilisés aux responsabilités relatives au transport
- Les participants connaissent les procédés d'élimination des DSM
- Les participants seront sensibilisés aux réactions chimiques des DSM



Programme

07h45	Accueil / bienvenue
08h00	Formation théorique - partie 1
09h10	Pause
09h30	Formation théorique - partie 2
10h30	Formation pratique
12h00	Remise de la documentation
12h15	Fin de la matinée

Inscription

• Membre COSEDEC CHF 190.-

• Non membre CHF 230.-

Inscription en ligne sur www.cosedec.ch > Professionnels Le nombre de places est limité à 15 personnes.



Contact

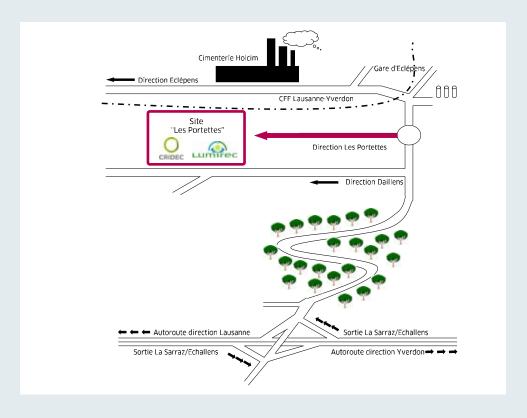
Thalia Goldman Responsable Formation d'adultes

024 423 44 58 t.goldman@cosedec.ch



Accès

CRIDEC, Bâtiment administratif, ZI «Les Portettes », 1312 Eclépens Accessible en voiture, merci de favoriser le co-voiturage







Champs Torrens 1 1400 Yverdon-les-Bains 024 423 44 50

info@cosedec.ch · www.cosedec.ch